



Réunion du Comité exécutif du REMDH Barcelone, 31 mars 2012

Procès-verbal – approuvé

Le Comité exécutif (CE) du REMDH s'est réuni à Barcelone le 31 mars 2012. Les discussions ont porté sur les préparatifs du Séminaire EuroMed et de l'Assemblée générale du Réseau qui se dérouleront à Copenhague du 31 mai au 3 juin. Elles ont également porté sur le futur programme de travail et sur la nouvelle Stratégie.

En marge de la réunion, une délégation du CE a rencontré le 30 mars le directeur gérant d'IEMed, Josep Ferré, le président de l'Institut des droits de l'Homme de Catalogne (IDHC) David Bondia Garcia, et le président de SODEPAU, Josep Maria Navarro. L'adhésion de ces organisations au Réseau a été recommandée par le CE en février 2012.

PARTICIPANTS

Comité exécutif (CE) du REMDH

Kamel Jendoubi (président), Lone Lindholt (vice-présidente), Moataz El Fegiery (trésorier), Maysa Zorob (membre), Michel Tubiana (membre), Magali Thill (membre), Emrah Seyhanlioglu (membre) et Marie Lavrentiadou (membre).

Secrétariat

Marc Schade-Poulsen (directeur exécutif), Fabrice Liebaut (ressources humaines et collecte de fonds) and Caroline Rey (secrétaire exécutive, rapporteur).

Absent

Wadih Al-Asmar (membre du CE) et Danial Saoud (membre du CE) – excusés.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion et de l'ordre du jour de la présente réunion
2. Discussion sur les récents développements dans la région
3. Ressources humaines du REMDH
4. Mise au point définitive de la Stratégie et discussion sur le programme de travail
5. Candidatures au Comité exécutif et élections; discussion sur la désignation éventuelle de membres honoraires
6. Planification du Séminaire EuroMed et de l'Assemblée générale et désignation des présidents des sessions de l'AG
7. Divers





1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion et de l'ordre du jour de la présente réunion

Modérateur : Kamel Jendoubi

L'ordre du jour est approuvé. Le procès-verbal de la réunion de Tunis du 24-26 février 2012 est approuvé sous réserve de peu de changements. En outre, s'agissant de la 7^e session portant sur les demandes d'adhésion, il est confirmé que le Secrétariat du REMDH a reçu dans les délais prescrits la lettre de recommandation manquante à l'appui de la demande d'adhésion de l'Institut Andalús d'études sur la tolérance et la non-violence. La demande remplit donc toutes les conditions dans les délais prescrits par les statuts du Réseau.

Décision

- Le procès-verbal de la réunion du CE du 24-26 février 2012 à Tunis est approuvé sous réserve de quelques changements.

Documents

- 1.1. Ordre du jour (*pour approbation*)
- 1.2. Procès-verbal de la réunion du CE du 24-26 février 2012 à Tunis (*pour approbation*)

2. Discussion sur les derniers développements dans la région

Modérateur : Michel Tubiana

Les membres du CE ont échangé sur la situation des droits de l'Homme dans la région EuroMed à l'heure actuelle, en particulier en ce qui concerne :

- L'Égypte – La future constitution fait l'objet de débats. La situation politique est dans une impasse et la phase de transition est très mal gérée. Il n'est pas exclu que l'armée décide d'intervenir contre les islamistes et tente une épreuve de force constitutionnelle. Par ailleurs, les ONG, y compris le bureau du REMDH au Caire, sont dans une situation difficile et incertaine.
- La Tunisie – Le CE se félicite de l'annonce d'EnNahda que le mouvement ne proposerait d'inclure une référence à la charia dans la nouvelle constitution. Par ailleurs, la victoire surprise des candidats de gauche aux élections des conseils scientifiques de l'université (on prévoyait une victoire des islamistes) est interprétée comme un désaveu des islamistes.
- L'Espagne – Les manifestations des syndicats et autres groupements en marge de la grève générale du 29 mars 2012 ont été sévèrement réprimées par la police. Le budget national doit être amputé de 17 % et ce sont surtout les services sociaux et la coopération pour le développement qui écopent.
- La Turquie – Le débat sur la nouvelle constitution devait dominer l'actualité des trois prochains mois. Plusieurs partis politiques comptent soumettre des recommandations constitutionnelles à une commission le mois prochain. Le conflit entre le PKK et les militaires assombrit le débat constitutionnel. Par ailleurs, la lutte armée en Syrie – et plus particulièrement la question des réfugiés et des demandeurs d'asile – fait également l'objet d'un vif débat en Turquie. Pour les défenseurs des droits de l'Homme turcs, la solution gouvernementale doit être politique et non pas militaire.
- La Grèce – La situation sociale et économique est toujours très préoccupante. Le gouvernement a annoncé l'ouverture de centres de rétention pour immigrants en situation irrégulière. Au cours de la présente campagne électorale, les immigrants sont présentés dans les médias comme étant responsables de la crise sociale.



3. Ressources humaines du REMDH

Modérateur : Kamel Jendoubi

Fabrice Liebaut fait le point sur le volet ressources humaines du REMDH et le cadre de gestion des ressources humaines. Il met en lumière les principaux défis auxquels fera face le Réseau au cours des prochaines années et donne un aperçu du plan conçu pour relever certains de ces défis au cours des prochains mois.

De la discussion qui a suivi la présentation se dégagent les points suivants :

- Il faudrait simplifier la procédure administrative concernant l'échelle des salaires, présentement identique pour tous les bureaux situés en Europe, ce qui pose problème sur le plan administratif.
- Les avantages sociaux des employés devraient autant que possible refléter les législations nationales.
- Il y aurait lieu d'améliorer la politique actuelle sur le perfectionnement du personnel et les méthodes d'évaluation du personnel et le suivi.

Le CE convient que les propositions ci-dessus devraient servir de base à des recommandations qui seront débattues par le prochain CE dans le cadre des discussions sur la réorganisation du REMDH.

Décisions

- Le CE recommande que les questions relatives au personnel soient abordées par les membres du nouveau CE dans le cadre des discussions portant sur les nouvelles structures du Secrétariat.

Documents

3.1 Questions relatives au personnel (*Powerpoint*)

4. Mise au point définitive de la Stratégie et discussion sur le programme de travail

Modérateur: Lone Lindholt

Marc Schade-Poulsen indique qu'au cours des deux prochaines semaines, on devrait mettre la dernière main au rapport d'activités pour les trois prochaines années, à la Stratégie et au programme de travail. Les documents devront être approuvés par le Quartet lors de sa réunion du 25 avril puis ils seront envoyés aux membres du REMDH avant l'AG. Il est décidé que les documents seront transmis aux membres par courriel pour fin d'information et que le Quartet rendra une décision finale sur les documents.

Stratégie

Marc Schade-Poulsen présente les principaux changements apportés à l'avant-projet de Stratégie et précise que les parties sur les conflits et le droit humanitaire international sont déplacées vers une autre section de la Stratégie. Le CE adopte l'avant-projet de Stratégie.

Kamel Jendoubi fait remarquer que les titres respectifs de la Stratégie et du programme de travail ne concordent pas. Marc Schade-Poulsen indique qu'on va modifier le titre du programme de travail en conséquence.

Programme de travail :

Marc Schade-Poulsen présente le programme de travail et précise que l'on n'a pas trop détaillé le programme de travail afin de laisser une certaine flexibilité dans la mise en œuvre des projets tout en



restant suffisamment spécifique pour satisfaire aux exigences des bailleurs de fonds. Il devrait être précisé davantage dans l'introduction que le Réseau compte consacrer beaucoup de temps et d'énergie à sa restructuration et que cela aura un effet sur ses futures actions.

Marc Schade-Poulsen fait état de deux problèmes concernant la Justice et la Liberté de conscience : comment traduire dans une perspective régionale ce qui se passe à l'échelle nationale? Il suggère la rédaction d'un rapport annuel sur la justice et de réduire l'espace accordé à la liberté de conscience dans la version actuelle.

Le CE suggère que le titre « *Liberté de conscience, la lutte contre la discrimination, le racisme et la xénophobie* » soit condensé pour devenir « *Lutte contre la discrimination* ».

On signale que dans l'approche par pays, le programme de travail signale que la Syrie, la Tunisie et l'Algérie sont des pays sur lesquels le Réseau porte une attention particulière et on se demande s'il ne vaudrait pas mieux d'éviter d'être aussi spécifique. La conception qu'avait le CE du programme de travail était que le programme de solidarité adopterait une approche par pays. En outre, il est suggéré d'inclure l'Égypte dans les activités prioritaires futures du Réseau.

Décisions

- Le CE va transmettre ses commentaires sur le programme de travail au Secrétariat.
- Le rapport d'activités, le programme de travail et la Stratégie seront transmis au CE par courriel et le Quartet va approuver les documents à sa réunion du 25 avril afin que tout soit finalisé à temps pour l'AG.
- Le CE adopte l'avant-projet de la Stratégie.
- Le Quartet va se pencher à sa réunion du 25 avril sur la nouvelle ébauche du programme de travail.

Documents

- 4.1 Stratégie (*pour information*)
- 4.2 Nouvelle ébauche de la Stratégie – quatrième version (*pour information*)
- 4.3 Programme de travail - ébauche

5. Candidatures au Comité exécutif et élections ; discussion sur la désignation éventuelle de membres honoraires

Modérateur: Kamel Jendoubi

Membres du REMDH:

Kamel Jendoubi donne des précisions sur la liste des membres du REMDH, faisant remarquer que le Réseau a 88 membres et que 65 sont des membres réguliers avec droit de vote à l'AG et droit de se présenter comme candidat aux élections du CE. Il suggère que la documentation de l'AG devrait comprendre un aperçu sur les membres basé sur la liste actuelle des membres du REMDH.

Membres honoraires du REMDH:

On s'est penché sur l'éventualité de désigner de nouveaux membres honoraires. Certains membres du CE proposent que d'anciens membres du CE pourraient être désignés membres honoraires afin que ceux-ci gardent le contact avec le Réseau. D'autres ont plutôt insisté sur le fait que d'après les statuts (article 3.1.3) un membre honoraire est un ancien membre individuel du Réseau et ils ne sont pas favorable à un élargissement de la liste estimant que l'article 3.1.3 peut être interprété comme accordant le statut de membre honoraire à vie et que, de la sorte, tous les anciens membres honoraires peuvent éventuellement devenir membres honoraires.



Comme alternative à la désignation de membres honoraires, il a été proposé de créer un réservoir de personnes ressources/experts comprenant des anciens membres du CE qui pourraient ainsi continuer de contribuer à l'action du Réseau et apporter un élément de continuité au Réseau.

Kamel Jendoubi propose que l'on rédige des recommandations qui seront examinées par le prochain CE lorsqu'il se penchera sur la question des membres honoraires. Exemple de recommandations possibles :

- Créer un réservoir de personnes ressources/experts (nécessitera l'ajout d'un nouvel article aux statuts)
- Amender les statuts pour limiter les excès découlant de l'article 3.1.3.

Prochaines élections au CE:

Le CE se penche sur les candidatures actuelles et éventuelles en vue des élections au CE et constate un déséquilibre géographique et une absence de parité hommes/femmes. On décide donc d'entrer en contact avec tous les membres du Réseau pour les inciter à présenter des candidatures en ayant à l'esprit les déséquilibres suivants :

- En ce qui concerne les candidatures du Nord, il n'y a pas problème sur le plan de la parité hommes/femmes mais, globalement, il n'y a pas suffisamment de candidats.
- En ce qui concerne les candidatures du Sud, il n'y a pas suffisamment de candidats et, en plus, il y a un déséquilibre hommes/femmes et un déséquilibre géographique entre le Mashreq et le Maghreb.

Décisions

- Le CE recommande au prochain CE de se pencher sur la question des membres honoraires, et notamment d'étudier la possibilité:
 - de créer un réservoir de personnes ressources/experts (nécessitera l'ajout d'un nouvel article aux statuts)
 - de modifier les statuts pour limiter les excès découlant de l'article 3.1.3.
- Début avril, le Secrétariat va envoyer à tous les membres du Réseau un courriel pour attirer leur attention sur les déséquilibres actuels au chapitre des candidatures reçues et les inciter à proposer des candidats et des candidates.

Documents

5.1 Liste des membres du REMDH (*pour information*)

6. Planification du Séminaire EuroMed et de l'Assemblée générale et désignation des présidents des sessions de l'AG

Modérateur: Maysa Zorob

Assemblée générale:

Marc Schade-Poulsen rappelle qu'en vertu des statuts la liste des présidents de l'AG doit parvenir aux membres du REMDH 30 jours avant l'ouverture de l'AG. Compte tenu du fait qu'il est difficile de désigner des présidents avant que l'on sache avec précision qui prendra part à l'AG, il est décidé d'attendre la réunion du Quartet du 25 avril pour finaliser la liste.

Par ailleurs, le CE étudie la possibilité de remettre des souvenirs aux membres de l'AG pour commémorer le 15^e anniversaire du Réseau. Marc Schade-Poulsen fait remarquer que la section des communications étudie la question. Kamel Jendoubi suggère la projection d'un film ou de photos (par



EURO-MEDITERRANEAN HUMAN RIGHTS NETWORK
RÉSEAU EURO-MÉDITERRANÉEN DES DROITS DE L'HOMME
الشبكة الأوروبية - المتوسطية لحقوق الإنسان

exemple, la page couverture de toutes les publications du Réseau) à titre d'illustration des activités du Réseau au cours des 15 dernières années.

Séminaire EuroMed:

Le CE étudie une liste de conférenciers et d'animateurs d'ateliers possibles pour le Séminaire euromed et formule leurs recommandations/commentaires.

Décisions

- Le Quartet désignera les présidents/animateurs de l'AG à sa réunion du 25 avril.

Documents

- 6.1 Ébauche du programme du Séminaire, y compris la liste de conférenciers possibles (*pour discussion*)
- 6.2 Ébauche du programme de l'Assemblée générale (*pour discussion*)